

[Texte]

In altering the tax reform proposals to accommodate flow-through shares, you do not want to erode the base price. Right?

Mr. Sirkis: The cost of the shares. The cost should be that amount the investor puts up and not be reduced to nil.

The Chairman: I got the feeling that preferred share financing really was not quite what the medium and small companies were after anyway.

Mr. Thomson: I would quarrel with that. It think it is an important element of the financing and can actually be a very sizeable component of it. Really, there we are simply not quarreling with the tax reform argument that if the preferred share financing is replacing debt, that if there is this supplemental cost, that is fine. We have left that part alone. We have said, though, that if the preferred share financing is being used for investment in exploration then it should not be penalized by these new provisions brought forward in tax reform.

Mr. Sirkis: A final point to that is that most of the preferred share financings are generally convertible preferred financings as opposed to pure preferred share financings, and where you have a convertible preferred share which has no real retraction—in other words, the holder cannot call on the company to redeem his share—it appears to us that this ought not to be treated as debt, but as equity, and that sort of thing. That sort of instrument seems to have been caught up in the tax reform proposals and treated as a quasi-debt.

The Chairman: It pretty well has to be convertible today if you are going to make a sale, to make it palatable.

Mr. Gagnon: One point—to make sure that I understand exactly what you are saying on this flow-through basis. A large company—like an Amoco, for instance—that is paying taxes is competing with a MacLellan Oil and Gas which is not paying taxes. Amoco after-tax dollars are more competitive. In other words, if they are at a tax rate of 45% and they spend \$1, it is only 55¢ of their own money, whereas if Mr. MacLellan of MacLellan Oil and Gas spends \$1 and he is not taxed then that today is a full \$1. So it is not level.

Mr. Sirkis: That is right. In a situation where a company such as Amoco goes to the market and raises \$1 of equity, the investor has a \$1 cost base in that equity. The company takes the \$1, spends it on exploration expense, and writes it off, and it has a reduced cost of exploration.

If that investor in that scenario sells his Amoco share for \$1, he has no tax to pay. So the combination, when you consider the investor and the company as a unit, is that there has been \$1 of exploration expense written off and no tax to the investor when he sold the stock.

[Traduction]

Vous ne voulez sûrement pas que les propositions de réforme fiscale touchant les actions accréditatives contribuent à miner le prix de base.

M. Sirkis: Le coût des actions. Le coût devrait représenter le montant que l'investisseur investit et non pas être réduit à zéro.

La présidente: J'ai l'impression que ce n'est pas tellement le financement au moyen des actions privilégiées qui intéresse les petites et moyennes sociétés.

M. Thomson: Je n'en suis pas si sûr. Cela peut être une part importante du financement. Nous ne nous opposons pas à l'argument de la réforme fiscale à cet égard; si le financement au moyen des actions privilégiées remplace une dette, s'il y a un coût supplémentaire, très bien. Nous ne nous attachons pas à cet aspect. Selon nous, cependant, si le financement au moyen des actions privilégiées devient un investissement en prospection, il ne doit pas être pénalisé par la réforme fiscale.

M. Sirkis: Un dernier point à ce sujet. La plupart des financements au moyen d'actions privilégiées sont généralement des financements au moyen d'actions privilégiées convertibles et non d'actions privilégiées pures; les actions privilégiées convertibles qui ne comportent pas de droit de rachat réel—en d'autres termes, le titulaire ne peut pas demander à la société de rembourser ses actions—il ne semble que cela ne devrait pas être passé comme dette, mais comme avoir propre, etc. Cet effet semble avoir été perdu dans les propositions de la taxe réforme et semble être traité comme une quasi-dette.

La présidente: Il faut que les actions soient convertibles de nos jours pour qu'elles aient une chance de se vendre.

M. Gagnon: J'aimerais préciser un point pour être bien sûr que je vous comprends au sujet des actions accréditatives. Une grande société, Amoco par exemple, paie ses impôts et est en concurrence avec MacLellan Oil and Gas qui ne paie pas d'impôt. Les dollars après impôt d'Amoco sont plus compétitifs. En d'autres termes, si Amoco est soumise à un taux de 45 p. 100 et qu'elle dépense un dollar, elle ne dépense que 55c. de son propre argent; en revanche, si M. MacLellan de MacLellan Oil and Gas dépense 1\$ et qu'il ne soit pas imposé, il dépense 1\$ en entier. Les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

M. Sirkis: En effet. Lorsqu'une société comme Amoco se présente sur le marché et réunit un dollar en capital-actions, l'investisseur a un prix de base de 1\$ dans ce capital-actions. La société prend le dollar et le dépense en prospection; elle peut le déduire de ses revenus, et elle se trouve à avoir ainsi des coûts de prospection réduits.

Dans ce cas, si l'investisseur vend son action d'un dollar d'Amoco, il n'a pas à payer de l'impôt. Les deux ensemble, l'investisseur et la société, ont vu une de leurs dépenses de prospection déduite des revenus et n'ont pas payé d'impôt au moment de vendre l'action.